SÉMINAIRE

Constats internet, constats d'achat, saisie-contrefaçon : les clés de la preuve

9 décembre 2025

Paris

Centre d'études internationales de la **propriété intellectuelle** | CEIPI
Université de Strasbourg

SÉMINAIRE

Constats internet, constats d'achat, saisie-contrefaçon : les clés de la preuve

9h00 – 9h30 | Introduction & cadrage

- Présentation des objectifs pédagogiques
- Tour de table : expériences des participants avec les constats (Internet, achat, judiciaire)
- Enjeux stratégiques de la preuve en propriété intellectuelle

9h30 – 11h00 | Séquence 1 : Le constat Internet

- Cadre juridique et jurisprudentiel (conditions de validité, loyauté, neutralité, fiabilité technique)
- Spécificités probatoires (captures d'écran, horodatage, blockchain, preuves numériques)
- Contestations possibles et réponses pratiques
- Actualités jurisprudentielles

Cas pratique :

- Analyse en groupe d'un procès-verbal de constat Internet (validité, contestabilité).

Retour d'expérience du public :

- Quelles difficultés rencontrées dans la pratique (preuve de contrefaçon en ligne, plateformes étrangères, volatilité des contenus) ?

11h00 – 12h30 | Séquence 2 : Le constat d'achat

- Définition et rôle probatoire dans la lutte contre la contrefaçon
- Conditions de régularité
- Limites probatoires et articulation avec d'autres mesures (saisie-contrefaçon, expertise)
- Actualités jurisprudentielles

Cas pratique :

- Simulation d'un achat de produit contrefaisant : analyse de la régularité et de la rédaction du constat
- Discussion sur les risques d'annulation (piège, incitation, exagération)

Retour d'expérience du public :

- Quelles stratégies privilégiez-vous pour renforcer la recevabilité des constats d'achat ?

12h30 - 12h30 | Pause déjeuner

Centre d'études internationales
de la **propriété intellectuelle** | CEIPI
Université de Strasbourg

14h00 – 15h30 | Séquence 3 : Les saisies-contrefaçons

- Définition et typologie
- Caractéristiques et différences avec les constats d'achat
- Choix des intervenants
- Pouvoirs des intervenants
- Validité des opérations de saisie

Cas pratique :

- Étude d'une saisie-contrefaçon (extrait anonymisé) et identification des points sensibles.
- Simulation rapide : subir une saisie-contrefaçon.

15h30 – 16h30 | Atelier transversal : Stratégies contentieuses autour des constats

- Quand privilégier constat Internet, constat d'achat ou constat judiciaire/saisie-contrefaçon ?
- Combiner plusieurs constats dans une stratégie probatoire.
- Gestion des risques : secret des affaires, données personnelles, loyauté de la preuve.

Travail en sous-groupes :

- Chaque groupe conçoit une stratégie probatoire pour un cas de litige PI (ex. : suspicion de contrefaçon sur un site étranger, vente de produits en boutique physique + sur marketplace)
- Restitution collective et discussion critique

16h30 – 17h15 | Synthèse & retours d'expérience collectifs

- Les bonnes pratiques identifiées pendant la journée
- Les écueils à éviter en matière de constats
- Jurisprudences récentes marquantes

17h15 – 17h30 | Conclusion

- Points clés à retenir
- Questions ouvertes / perspectives d'évolution (preuve numérique, IA, blockchain, influence du droit de l'UE, JUB)

Centre d'études internationales
de la **propriété intellectuelle** | CEIPI
Université de Strasbourg

Lieu et modalités de suivi

Le séminaire se déroulera en présentiel uniquement dans les locaux de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI), 13, rue du Quatre Septembre, 750002 Paris

Frais de participation

700€ TTC pour l'ensemble du séminaire

Renseignements et inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 novembre 2025 via un formulaire en ligne à compléter : https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/366614?lang=fr

Pour toute question :

Rita Gardosi, Chargée de la gestion de la formation

Bâtiment LE CARDO

7 rue de l'Ecarlate

CS 20024

FR-67082 STRASBOURG Cedex

seminaire_preuve@ceipi.edu

Tél : 0368858017

Centre d'études internationales de la **propriété intellectuelle** | CEIPI
Université de Strasbourg